

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Saint-Omer
Canton de LUMBRES
Commune : Escoeuilles

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCOEUILLES
Séance du 9 décembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 décembre à 19h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Christian LEROY, Maire.

Sont Présents : MM. Christian LEROY, Maire, MM Hervé SPECQ, 1er adjoint, M. Gérard GILLET 2ème Adjoint, M. Dominique DESCAMPS, 3me adjoint, MM, Xavier BRIOUL, David FAUQUET, HAVART Daniel, Mme Aurore MACQUET, Mme Pascaline BARON et Céline DESOMBRE conseillers municipaux.

Ont donné pouvoirs : Néant

Sont absents : M. David BAYARD

A été désignée secrétaire de Séance : Mme Céline DESOMBRE

Délibération 06122024 : Don pour la commune

La séance ouverte, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur et Madame BIREMBAUX, demeurant à Licques, ont remis un don d'un montant de 481 € à la commune pour remerciement à l'autorisation d'inscription de leur fille à l'école d'Escoeuilles.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'accepter d'imputer le don d'un montant de 481 € à l'article 756.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité :

DECIDENT

- ACCEPTER et d'imputer le don de 481 € à l'article 756
- ACCEPTER les dons des familles extérieures du RPI à participer aux frais de scolarité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait copie conforme,
Le Maire : C. LEROY



Accusé de réception en préfecture
062-216203083-20241209-06122024-AI
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024